

622/SEC. 1

-.A.B.-

TERRITOIRE
DU
RUANDA-URUNDI

~~pour le 27/2/1953~~

Usumbura, le 16 février 1953.

N°11/ 1.001



Monsieur le Résident (deux),
Monsieur l'Administrateur de Territoire (tous),
Monsieur le Chef de Service (tous),

Ruhengeri

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que par Arrêté Royal du 13 décembre 1951, devenu irrévocable le 24 décembre 1952, Monsieur Arkady d'Arianoff, Administrateur de Territoire, a été autorisé à substituer à son patronymique celui de "d'Arian".

Il y a donc lieu dorénavant d'user de ce patronyme dans vos relations éventuelles avec ce fonctionnaire.

Pour le Vice-Gouverneur Général ff.,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Secrétaire Provincial ff.,
R. SCHMIDT,